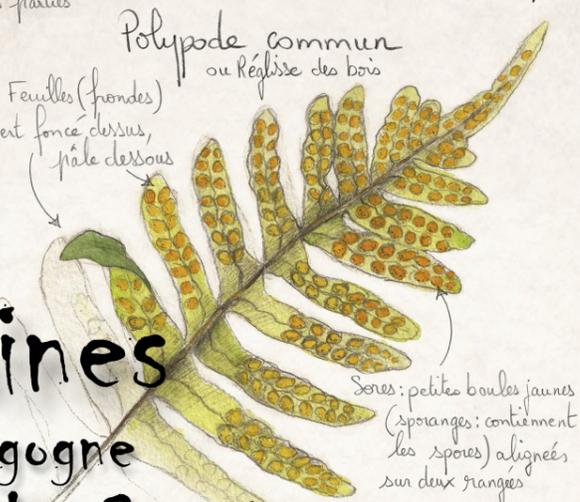


# Les Sauvages urbaines de Bourgogne Franche-Comté



Qu'est-ce qu'une  
sauvage urbaine ?

Est considérée comme sauvage urbaine toute plante apparemment banale, qui pousse sans problème dans les lieux incongrus d'un village ou d'une ville. Ces végétaux, souvent appelés « mauvaises herbes », semblent s'opposer à notre notion de propreté en donnant un aspect négligé aux rues ou en s'immiscant dans des endroits totalement inadaptés.

# Les Sauvages urbaines de Bourgogne Franche-Comté

Comment font-elles pour survivre ?

Ces sont de véritables coriaces qui n'ont pas peur des conditions difficiles : manque de sol, humidité parfois réduite, humus rarissime, présence de polluants ou même d'herbicides, ombre constante ou insolation violente. Elles choisissent de miser sur les avantages de la vie urbaine : compétition réduite avec les autres végétaux, présence forte de matières azotées (déchets, urine ou excréments), présence de prédateurs limitée, milieux ouverts...

Mais d'où proviennent-elles ?

Pour la plupart de ces plantes, il s'agit d'espèces rudérales, c'est à dire de végétaux qui poussent spontanément dans les friches, les décombres le long des chemins, souvent à proximité des lieux habités par l'Homme.

Sans nous en rendre compte, nous sommes leurs meilleurs alliés : véhicule, semelle de chaussure, bas de pantalon, animal domestique, autant de vecteurs de dispersion pour les graines qui leur permet de coloniser chaque petit interstice non occupé par le béton.

Et si on les regardait de plus près ?

Plusieurs raisons font de ces plantes des éléments importants de nos rues :

- La plupart fleurissent et apportent une touche irremplaçable dans le paysage en l'illuminant de leurs couleurs.
- Elles jouent un rôle important dans la préservation des insectes pollinisateurs et notamment des abeilles.
- Elles participent à la dépollution de l'air et de l'eau ainsi qu'à la détoxification des sols.
- Beaucoup sont comestibles ou aromatiques et certaines ont même des rôles thérapeutiques. Pour les consommer, mieux vaut toutefois les choisir à l'écart de toute source de pollution.

Quelles alternatives à leur suppression ?

Bien souvent, notre notion de « propreté » prend le dessus sur ces plantes, et nous les supprimons. Il existe cependant des techniques alternatives, comme la gestion différenciée, qui est une méthode d'entretien consistant à ne pas appliquer la même intensité aux espaces où se développe la végétation. Ainsi, il est possible de laisser s'exprimer la vie et d'entretenir les plantes sauvages de nos rues moins régulièrement. Enfin, lorsqu'elles posent un problème comme une circulation humaine difficile, il convient de les entretenir de manière manuelle, évitant notamment les herbicides.

Une question un doute...

Il vous suffit de contacter l'un des 5 Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Bourgogne-Franche Comté :



CPIE Vallée de l'Ognon  
03 84 31 75 49  
contact@cpie-brussey.com

CPIE Haut Jura  
03 84 42 85 96  
contact@cpie-haut-jura.org

CPIE Bresse du Jura  
03 84 85 12 75  
cpie.bresse.jura@free.fr

CPIE Haut Doubs  
03 81 49 82 99  
contact@cpiehautdoubs.org

CPIE Pays de Bourgogne  
03 85 82 12 27  
contact@cpie-pays-de-bourgogne.com

Conception graphique :

CPIE du Cotentin  
BP 42 - 30 rue de l'hippodrome 50430 LESSAY  
Tél. : 02 33 46 37 06

Conception graphique et illustrations :

C. Lecoq (CPIE du Cotentin)

Crédits photos :

H. Braxmeier, Kalauer, S. Klimkin, U. Leone, L. Chapuis, A. Rachl, Bernswaelz, A. Salo, Thomas, A. Sulencka, H. Zell

Textes : S. Legay (CPIE Vallée de l'Ognon)

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour polluants diffusés attribués au financement du plan Ecophyto

**ONEMA**  
Office national de l'eau et des milieux aquatiques